

Retraites : Asselineau détaille son programme pour 2022

COMMUNIQUÉ
8 JUIN 2021

Retraites :
Asselineau détaille
son programme pour 2022

A portrait of Jean-Louis Asselineau, a middle-aged man with short grey hair, wearing a dark suit, a light blue shirt, and a patterned tie. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is a dark teal color with a faint, stylized olive branch graphic.

COMMUNIQUÉ
8 JUIN 2021

Retraites :
Asselineau détaille
son programme pour 2022

A portrait of Jean-Louis Asselineau, identical to the one above. He is a middle-aged man with short grey hair, wearing a dark suit, a light blue shirt, and a patterned tie. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is a dark teal color with a faint, stylized olive branch graphic.

Ces derniers jours, Macron, plusieurs ministres et anciens ministres de LREM et de LR, ainsi que M. Bayrou du Modem, sont montés au créneau dans les médias, soudainement et comme un seul homme, pour affirmer qu'il faut relancer de toute urgence la **réforme des retraites**. Plusieurs voix demandent déjà le report de l'âge de départ.

La réactivation du dossier des retraites, projet impopulaire s'il en est, **ne manque pas de surprendre** à dix mois de l'élection présidentielle. Les Français, en effet, se remettent douloureusement de la pandémie et nourrissent une **colère profonde** contre l'exécutif dont la gestion de la pandémie a provoqué l'une des pires récessions en Europe, sans pour autant mieux protéger qu'ailleurs la population contre la covid-19.

Peut-être faut-il voir dans la relance de la réforme des retraites l'une des « **décisions difficiles** » que Macron a annoncé devoir prendre d'ici à la fin de son mandat et qui pourraient l'empêcher de se représenter en 2022 ?

Par deux fois, Macron a, en effet, tenu en ce sens des **propos mystérieux, inquiétants et menaçants**, qui ont d'ailleurs été très peu commentés dans les médias :

- sur Brut le [4 décembre 2020](#), il a déclaré « parce que les circonstances l'exigeront [...] peut-être que je devrai faire des choses dures dans la dernière année [...], qui rendront impossible le fait que je sois candidat »,
- lors d'une visite dans le Lot le [3 juin 2021](#), il a indiqué devoir « prendre des décisions, certaines difficiles » pendant l'été et qu'il était « trop tôt » pour affirmer qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 2022.

Il serait intéressant que les journalistes demandent à Macron de préciser ce qu'il a voulu dire à deux reprises. C'est-à-dire :

- les « **circonstances** » qui lui commanderaient de prendre ces « décisions difficiles »,
- le contenu concret de ces « **décisions difficiles** ».

Dans cette attente, on ne peut se défaire de l'impression déplaisante que le chef de l'État n'est pas libre de ses choix et qu'il subit un agenda dicté par d'autres.

Quoi qu'il en soit, si Macron s'en est déjà pris aux retraites fin 2019, provoquant un vaste mouvement social et la plus longue grève depuis mai 1968, et s'il s'apprête à poursuivre son œuvre de destruction, c'est pour **répondre à des demandes insistantes, précises et parfaitement connues** :

- d'une part, émanant de la **Commission européenne**. Celle-ci exerce sa loi d'airain et surveille l'application des obligations découlant, pour la France, des traités européens, des « grandes orientations des politiques économiques » et du prétendu « plan de relance » (voir [ici](#) ou [ici](#)).
- d'autre part, émanant de puissants fonds d'investissement, notamment américains. Tel est le cas de [Blackrock](#) qui s'est affiché ouvertement avec Macron et pour la « réforme » – comprendre le saccage et le début de la privatisation – du système de retraites français.

Analyse :

Chacun peut interpréter librement les déclarations sibyllines de Macron comme il l'entend.

Aux yeux de l'UPR, tout se passe comme si les forces qui ont fait élire Macron en 2017, au terme d'une manipulation médiatique et sondagière sans précédent, exigeaient maintenant de lui quelques **missions ultimes**, comme celle d'entamer la destruction des retraites à la française, avant de le remercier pour services rendus. Par exemple en lui offrant une sinécure dans quelque société financière après juin 2022.

Tout se passe également comme si ces forces avaient décidé de propulser en 2022 Mme Le Pen à la place de M. Macron puisque celle-ci **claironne dans tous les médias, où elle a aimablement table ouverte, qu'elle est maintenant pour l'Union européenne, pour l'euro, pour l'OTAN, pour Schengen, pour la CEDH**. À moins qu'un clone de Macron, comme Michel Barnier ou Christine Lagarde, ne soit propulsé dans les médias après l'été.

François Asselineau appelle les Français à dire « non » à la manipulation médiatique et sondagière de l'élection présidentielle de 2022 qui a d'ores et déjà commencé, et à dire « non » à la réforme des retraites qui se profile de nouveau.

François Asselineau rappelle que la Commission européenne pousse sans cesse à l'augmentation des annuités de cotisation et au report de l'âge légal. À titre d'exemple, elle a récemment recommandé à la Lituanie de porter le départ à la retraite à [72 ans](#), alors que l'espérance de vie à la naissance des hommes dans ce pays est de 71,5 ans et celle des femmes de 81 ans.

La réforme des retraites de Macron, reposant sur des principes de cette nature, est à la fois **socialement injuste, financièrement infondée et politiquement déraisonnable**. Pourquoi vouloir maintenir dans l'emploi des salariés âgés, dont les entreprises bien souvent ne veulent plus, et ce alors que la France connaît un taux de chômage colossal ?

François Asselineau refuse les retraites par capitalisation qui sont dangereuses dans leur principe même, faisant peser des risques boursiers sur les revenus des futurs retraités.

La France a parfaitement les moyens de poursuivre son système par répartition qui retrouvera l'équilibre :

- en luttant contre le chômage, qui est dû principalement aux délocalisations et à la destruction de notre industrie, imputables à la libre circulation des capitaux imposée par les traités européens et à l'euro trop cher. Cela permettra de rétablir les comptes sociaux avec davantage de cotisants et moins de prestations chômage versées,
- en reconstruisant une véritable politique familiale qui a été saccagée, de façon à améliorer progressivement le rapport entre actifs et retraités,
- en luttant sérieusement contre la fraude sociale et fiscale qui se chiffre en dizaines de milliards d'euros.

Par conséquent, dans son **programme présidentiel de 2022**, François Asselineau proposera comme il l'avait déjà fait en 2017 :

- d'inscrire dans la Constitution le principe de la **retraite par répartition**, qui est sous la menace constante des fonds de pension
- d'inscrire dans la Constitution le principe d'une **retraite minimale** pour assurer à chacun une existence convenable
- **d'arrêter immédiatement l'augmentation du nombre d'annuité** de cotisation plafonné à **41**
- **d'arrêter tout report de l'âge légal**
- Une fois dégagée de toutes les contraintes européennes, la France pourra réexaminer sereinement et de **façon complète** la question des retraites, dans toute sa complexité et dans tous ses détails.